
PROJET ECOLES

Remarque : les marges de ce document sont là pour vous permettre de l'annoter.

CE DOCUMENT EST LE FRUIT DE LA COLLABORATION DES ASSOCIATIONS TOULIBRE, COOPALIBRE ET CLICCOOL, RÉDIGÉ PAR EMMANUELLE HELLY (TOULIBRE) ET ARNAUD BEDOUR (COOPALIBRE), AVEC LA CONTRIBUTION DE CHRISTINE BERNOU (PROFESSEUR DES ÉCOLES) ET RÉMI BOULLE (PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES) POUR MONSIEUR JEAN PAUL PLA, CONSEILLER DÉLÉGUÉ À LA MAIRIE DE TOULOUSE.

INTRODUCTION

Les élèves sont de plus en plus confrontés aux TIC(E) dans leur vie d'enfant. L'école se doit de les former à utiliser ces outils de manière raisonnée, responsable et sûre (programmes 2008). De plus, les nouvelles technologies viennent en appui de l'enseignement comme véritable outil pédagogique.

Les programmes officiels incitent d'ailleurs à utiliser ces technologies dans beaucoup de domaines d'enseignement, en le reliant à un contexte. Tout cela est sanctionné par le "Brevet Informatique et Internet école" (B2i école).

Cependant, les apprentissages liés aux TICE ne sont pas souvent exploités et restent secondaires. Leur utilisation est souvent restreinte à des activités déconnectées des enseignements et passe souvent au dernier plan. Les professeurs des écoles manquent de disponibilité et de compétences en informatique.

Les logiciels libres sont plus qu'un outil, leur utilisation est une démarche éthique et solidaire. Plus largement, il est important de faire connaître l'existence de contenus numériques libres permettant leur utilisation non plus seulement pour exception pédagogique. De plus, ils respectent l'interopérabilité des formats de fichiers et sont garants de la compatibilité logicielle à long terme.

Au delà des aspects économiques (libre c'est souvent gratuit) ou éthique (voir ci-dessus), le libre offre maintenant un tel niveau de maturité qu'il présente de réelles qualités pédagogiques, que ce soit en terme de contenus (les logiciels et ressources) que de méthodes (communiquer avec des formats ouverts).

Il convient donc de proposer des solutions permettant d'intégrer les TIC à la démarche pédagogique des enseignants et de faire en sorte que l'informatique soit considérée comme un atout et non une contrainte.

LES ACTEURS EN PRÉSENCE

Il existe différents niveaux de gestion :

- **Le rectorat** met à disposition un serveur avec hébergement de tous les sites des écoles, collèges ou lycées; ainsi qu'une adresse mail pour chaque enseignant. Concrètement dans les écoles, ce

sont les enseignants qui sont rebutés à mettre en place des sites d'écoles ou de classes ou de les mettre à jour. Les enseignants ne se sentent pas formés pour la mise à jour d'un site. L'animateur informatique est là pour aider à installer des sites, mais n'assure pas spontanément le suivi des sites mis en place.

- **L'inspection académique** met à disposition un enseignant par circonscription, "conseiller pédagogique en informatique", qui est là pour aider les enseignants à mettre en place des projets liés aux TICE (mise en place de correspondance électronique, de sites web, ...) et pour faire un peu de maintenance sur les ordinateurs des écoles.
- **La mairie** met à disposition le matériel dans les écoles : à l'heure actuelle, elle fournit des ordinateurs sous Windows XP et très verrouillés, puis des logiciels libres tels que OpenOffice.org, Abiword ou VLC.

Le bon déroulement de ce projet ne peut se réaliser qu'avec la participation active du corps enseignant, des CLAE (parfois dépendant de la mairie ou bien d'une association), des parents d'élève (par l'intermédiaire des associations et des parents délégués), le tout étant conditionné par l'Académie. Il doit se faire en partenariat avec la Mairie.

MODE OPÉRATOIRE

En l'état actuel du projet, il nous semble judicieux de nous mettre en relation avec l'IAI (Instituteur Animateur Informatique) ou le CPI (Conseiller Pédagogique en Informatique) afin de définir deux écoles pilotes.

MISE EN OEUVRE

Du fait que les acteurs ne soient pas complètement identifiés en l'état actuel du projet, Il est difficile d'en définir une démarche globale. Cependant, l'intégration des TIC dans les deux écoles pilotes, de façon solidaire et équitable peut se faire de la manière suivante.

ETAPES PROPOSÉES

FONCTIONNELLES

ÉTUDE DE L'EXISTANT

- rédaction d'un dossier de présentation,
- rencontrer les IAI et les CPI,
- mesurer l'état des connaissances,
- connaître la manière dont sont intégrés les TIC dans les écoles.

SENSIBILISATION ET TABLE RONDE

Présentation des logiciels libres et plus précisément des outils éducatifs existants.

Discussion, rencontre, table ronde avec les acteurs concernés (professeurs des écoles, directeurs des écoles, animateurs des CLAES, parents délégués et associations de parents d'élèves)

Sensibilisation de la DSI de la Mairie aux réels avantages financiers, fonctionnels et techniques des logiciels libres, et plus particulièrement des Systèmes d'Exploitation libres.

De cette partie découlera un cahier des charges qui nous permettra de mener à bien les étapes suivantes.

INTÉGRATION DES TIC À LA DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Proposer des solutions intégrant des TIC au sein de la démarche pédagogique: par exemple installation de la suite éducative Gcompris (complète et gratuite sous GNU/Linux), mise à disposition d'un ou plusieurs postes sous une distribution GNU/linux accompagnée d'un plus large panel de logiciels libres éducatifs que sous Windows.

Dans les nouveaux programmes de l'école élémentaire, des compétences à acquérir liées aux TICE sont inscrites dans le socle commun de compétences et de connaissances :

- s'approprier un environnement numérique,
- utiliser l'outil informatique pour s'informer, se documenter, présenter un travail, pour communiquer,
- faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement.

Les programmes s'appuient sur les compétences requises pour le certificat B2i, il convient donc de mener l'intégration des logiciels libres en tenant compte de ses directives.

FORMATIONS DES UTILISATEURS

Formations des IAI et des personnes ressources au sein des écoles, qui formeront à leur tour les utilisateurs.

SUIVI FONCTIONNEL

Etre en relation avec les IAI et les personnes ressources, afin d'évaluer l'utilisation des solutions mises en place, de les compléter et les améliorer si besoin est.

TECHNIQUES ET LOGISTIQUES

Au delà de la démarche pédagogique, il convient aussi de définir les besoins en terme d'équipement et d'ergonomie.

AUDIT DE L'EXISTANT

- lister l'ensemble du matériel et périphériques en place,
- étudier la topologie du réseau existant.

De cet audit, pourrait découler une ou plusieurs configurations types de salle informatique (salle dédiée ou poste intégré dans la salle de classe).

RECONDITIONNEMENT/CHANGEMENT DU MATÉRIEL

Il faut savoir que le cycle de vie peut-être doublé en convertissant les postes “lourds” en terminaux léger. Doubler la durée de vie d'une machine obsolète, même si sa consommation n'est pas optimisée, est à mettre en balance avec l'impact écologique (fabrication, transport, destruction de l'ancien matériel...) d'un matériel neuf.

De plus, l'acquisition de “thin client” (clients légers) à moindre coûts en lieu et place de pc classiques permettent de réduire de façon drastique les pannes matérielles (pas de pièces mécaniques) et le remplacement (configuration comprise) est de l'ordre de quelques minutes, et peut-être réalisé par tout individu.

Ces clients légers, au delà de leur faible coût sont nettement plus robustes qu'un poste classique, argument non négligeable lors de leur utilisation par des élèves.

INSTALLATION DE SALLES ÉQUIPÉES

La réinstallation ou installation des salles pourra se faire en fonction de l'audit matériel, et du recensement des besoins et contraintes utilisateurs.

INTÉGRATION AU SEIN DE L'EXISTANT

Notamment, la mise en place de sites web par classe (voire par école), le tout en partenariat avec le rectorat qui propose des services d'hébergement.

SUIVI TECHNIQUE

Se mettre en relation avec les acteurs de la Mairie, chargés de la maintenance de l'informatique au sein des écoles, afin de fournir les outils et compétences nécessaires à la maintenance préventive, évolutive et corrective.

CONCLUSION

Ce projet pilote a pour objectif de définir le processus global de migration des écoles vers les logiciels libres.

« Utiliser des logiciels libres, c'est aussi former les citoyens de demain, libres de choisir leurs outils de travail selon leurs besoins et en toute connaissance de cause. »

PERSPECTIVES

AU DELÀ DE L'ÉCOLE

A long terme, un portail éducatif libre (site web collaboratif, mails, forums) pourrait permettre aux différentes personnes intervenants dans l'éducation des enfants (enseignants, directeurs d'écoles, parents d'élèves et élèves eux-mêmes), de rester en contact, de dialoguer, partager et échanger.

RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Réduire la fracture numérique c'est permettre à tout élève, quelque soit son milieu social et culturel, un accès aux TIC et à l'information, y compris en dehors du cadre scolaire.

A ce titre le « projet associations » né de la collaboration de Toulibre, Coopalibre et ClicCool, est un vecteur important d'accès aux TIC.